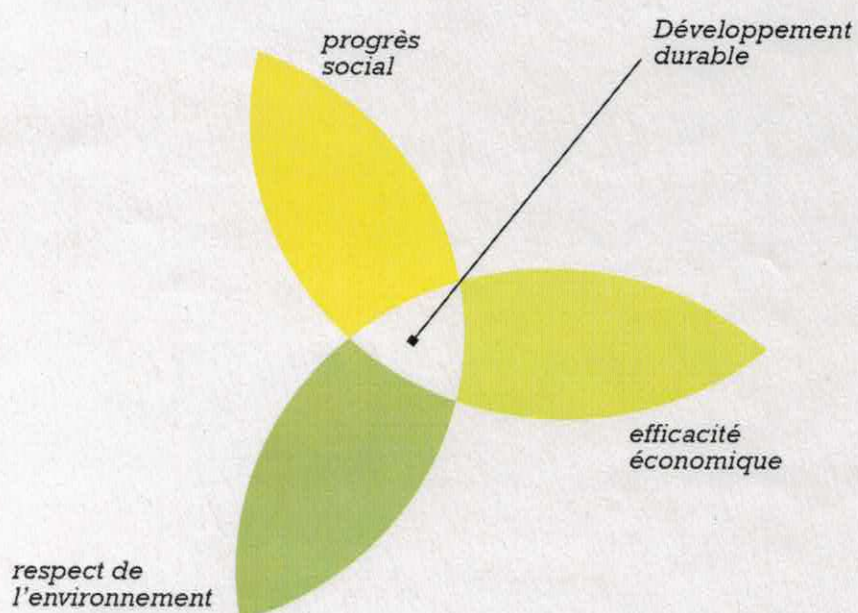


CONTRAT DE PROGRES

Génie Climatique de l'Est

IDEE ALSACE

2016-2019



I Présentation de notre entreprise

Notre activité	climatisation, chauffage, traitement d'air, ventilation, maintenance & services, protection incendie, sanitaire.
Historique	- Avril 1982 : création de la société par 5 salariés de l'entreprise STENGER et Fils (entreprise de chauffage) après liquidation judiciaire, - 1990 : 50 salariés, croissance importante, - 1995 : création du département maintenance, - 2009 : ouverture d'une agence à Mulhouse et création de SANERGEST. - 2013 : ouverture d'une agence à Nancy et d'un service spécialisé en performance énergétique
Faits et chiffres clés	200 salariés
Nos motivations pour l'adhésion à la signature régionale	Génie Climatique de l'Est est une entreprise engagée dans l'éthique et le bien-être de ses collaborateurs par son statut de SCOP et dans la protection de l'environnement par son activité. C'est tout naturellement que l'entreprise s'engage dans une démarche de RSE en s'appuyant notamment sur la norme ISO 26000 avec l'appui technique d'Idée Alsace.

II Nos engagements

Génie Climatique de l'Est s'engage :

 sur la Gouvernance de l'organisation

Objectif	Indicateur	Objectif chiffré	Moyens	Cible ISO 26000
Mettre en place un groupe de travail (GTV) dédié à l'animation de la stratégie de Développement Durable	Nombre de réunions du GTV / Trimestre	2017 : 1 réunion du GTV / Trimestre 2018 : 1 réunion du GTV / Trimestre 2019 : 1 réunion du GTV / Trimestre	- Définir les collaborateurs participants au GTV, - Organiser les réunions du GTV.	I.1 Gouvernance

Objectif	Indicateur	Objectif chiffré	Moyens	Cible ISO 26000
Favoriser l'emploi d'insertion	% d'heures réalisées par des collaborateurs en insertion (par rapport au nombre d'heures total vendues)	2015 : 1,62% (valeur de référence) 2017 : 1,70% 2018 : 1,80% 2019 : 1,80%	- Mesurer chaque année l'indicateur, - Recruter plus de personnel en insertion pour les chantiers, au regard du volume d'activité de l'entreprise.	2.5 Discrimination et groupes vulnérables

Objectif	Indicateur	Objectif chiffré	Moyens	Cible ISO 26000
Assurer le bien-être des collaborateurs	Indicateurs publiés dans l'audit social réalisé par un organisme extérieur tous les 5 ans. (résultat à la question "Comment vous sentez-vous au sein de l'entreprise ?")	Objectif à atteindre lors du prochain audit (2019) : - Très bien : 25 % (2014 : 20%) - Bien : 60% (2014 : 55%) - Assez bien : 15% (2014 : 25%)	- Adapter les lieux de travail (ergonomie,...) - Aménager une salle de repos (canapé, télévision,...) - Organiser des petits déjeuners un lundi par mois	2.2 Conditions de travail et protection sociale
Impliquer les collaborateurs dans les décisions de l'entreprise (statut SCOP)	% de salariés associés	2015 : 78% (valeur de référence) 2017 : 79% 2018 : 80% 2019 : 81%	- Créer un livret de présentation des candidats à la SCOP lors des votes d'entrée afin que les votants connaissent bien les candidats à la SCOP.	3.3 Dialogue social

Objectif	Indicateur	Objectif chiffré	Moyens	Cible ISO 26000
Assurer la Santé et la Sécurité des collaborateurs	Nombre d'AT / Nombre total d'heures vendues * 100	2015 : 1,20% (valeur de référence) 2017 : 1,00% 2018 : 0,80% 2019 : 0,80%	- Création d'un poste de responsable sécurité - Analyse des accidents et mise en place de mesures correctives pour chaque accident - Informer l'ensemble des salariés sur les causes des accidents et des mesures prises pour éviter qu'ils se reproduisent - Organiser des réunions de sensibilisation semestrielles - Organiser des visites inopinées sur les chantiers afin de s'assurer que les règles de sécurité soient bien respectées.	3.4 Santé et Sécurité au travail
Améliorer le niveau de formation des collaborateurs	Nombre moyen de jours de formation / collaborateur / an	Objectif 2015 : 1,75 (valeur de référence) Objectif 2017 : 1,80 Objectif 2018 : 1,85 Objectif 2019 : 1,90	- Augmenter le budget formations afin de valider les objectifs	3.5 Développement du capital humain

Objectif	Indicateur	Objectif chiffré	Moyens	Cible ISO 26000
Favoriser le tri des déchets	% de typologie de déchets triés / total typologie de déchets (listing)	2015 : 75% (valeur de référence) 2017 : 80% 2018 : 85% 2019 : 85%	- Le listing de déchets est le suivant : • Papiers/cartons chantiers : triés • Métaux/ferraille : triés • Composants électriques : triés • Huiles/autres produits chimiques : triés • Fluides frigo : triés • Piles : triées • Ampoules : triées • Papiers/cartons bureaux : triés • Consommables impressions : • Papiers gras (alimentaire) : non triés • Verre : non trié • Plastique : non trié - Mettre en place le tri du verre et du plastique d'ici fin 2016	4.1 Prévention de la pollution
Diminuer l'impact environnemental de la flotte de véhicules de l'entreprise	Consommation (moyenne) de carburant L / 100 km	2015 : 8,12L/km (valeur de référence) 2017 : 8,10L/km 2018 : 8,05L/km 2019 : 8,00L/km	- Sensibilisation des collaborateurs, - Renouvellement de véhicules qui consomment moins de carburant. - Essai d'un véhicule électrique	4.3 Atténuation des changements climatiques et adaptation

Objectif	Indicateur	Objectif chiffré	Moyens	Cible ISO 26000
Sensibiliser les collaborateurs aux bonnes pratiques des affaires	% des collaborateurs signataires de la Charte interne de conduite des affaires	2015 : 0% (valeur de référence) 2017 : 25% 2018 : 50% 2019 : 90%	- Rédiger la Charte interne de conduite des affaires (2015), - Sensibiliser les collaborateurs à cette charte et la faire signer.	5.1 Lutte contre la corruption 5.3. Concurrence loyale
Sensibiliser les fournisseurs au Développement Durable	% des fournisseurs signataires de la Charte interne de respect de principes du Développement Durable	2015 : 0% (valeur de référence) 2017 : 15% 2018 : 25% 2019 : 50%	- Rédiger la Charte interne de respect de principes du Développement Durable (2015), - Sensibiliser les fournisseurs à cette charte et la faire signer.	5.4 Promotion de la RSE dans sa chaîne de valeur

Objectif	Indicateur	Objectif chiffré	Moyens	Cible ISO 26000
Mesurer la satisfaction clients	% de clients satisfaits Nombre de retours de l'enquête	2015 : 0 client interrogé (valeur de référence) 2017 : 12 clients interrogés 2018 : 24 clients interrogés 2019 : 50 clients interrogés	- Mise en place d'un questionnaire de satisfaction en 2015- 2016, - Clients interrogés aléatoirement entre la maintenance et les travaux neufs.	6.4 SAV, assistance et résolution des réclamations & litiges pour les consommateurs

Objectif	Indicateur	Objectif chiffré	Moyens	Cible ISO 26000
Favoriser le développement des compétences par l'apprentissage	Nombre d'apprentis (issus de cursus locaux) / Effectif total	2015 : 8,90% (valeur de référence) 2017 : 9,00% 2018 : 9,10% 2019 : 9,20%	Recruter plus de personnel en apprentissage, au regard de l'effectif de l'entreprise.	7.3 Création d'emplois et développement des compétences

III Conclusion

Dans le cadre de son adhésion à IDEE ALSACE, Génie Climatique de l'Est s'engage sur l'ensemble des piliers de la norme ISO 26000 :

Engagement(s) sur la Gouvernance de l'organisation :
- Mettre en place un groupe de travail (GTV) dédié à l'animation de la stratégie de Développement Durable
Engagement(s) sur les Droits de l'Homme :
- Favoriser l'emploi d'insertion
Engagement(s) sur les Relations et conditions de travail :
- Assurer le bien-être des collaborateurs, - Impliquer les collaborateurs dans les décisions de l'entreprise (statut SCOP), - Assurer la Santé et la Sécurité des collaborateurs, - Améliorer le niveau de formation des collaborateurs.
Engagement(s) sur la Protection de l'environnement :
- Favoriser le tri des déchets, - Diminuer l'impact environnemental de la flotte de véhicules de l'entreprise.
Engagement(s) sur la Loyauté des pratiques :
- Sensibiliser les collaborateurs aux bonnes pratiques des affaires, - Sensibiliser les fournisseurs au Développement Durable.
Engagement(s) sur les Questions relatives aux consommateurs :
- Mesurer la satisfaction clients
Engagement(s) sur les Communautés et le Développement local :
- Favoriser le développement des compétences par l'apprentissage

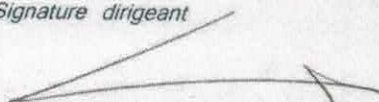
Ce contrat est révisé annuellement.

Année 0

Fait le : 20/01/2016

Pour l'entreprise

Signature dirigeant


D. LITZELMANN

Révision Année 1

Fait le :

Pour l'entreprise

Signature dirigeant

Révision Année 2

Fait le :

Pour l'entreprise

Signature dirigeant

Révision Année 3

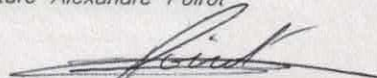
Fait le :

Pour l'entreprise

Signature dirigeant

Pour IDEE ALSACE

Signature Alexandre Poirot


A. POIROT

Pour IDEE ALSACE

Signature Alexandre Poirot

Pour IDEE ALSACE

Signature Alexandre Poirot

Pour IDEE ALSACE

Signature Alexandre Poirot